

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Geopolitique-de-l-eau-en-Amerique-du-Sud>

# Géopolitique de l'eau en Amérique du Sud

- Empire et Résistance -

Date de mise en ligne : mardi 8 novembre 2011

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

« Les guerres du XXI<sup>e</sup> siècle auront l'eau pour enjeu » déclarait en 1995 le vice-président de la Banque Mondiale Ismaïl Serageldin. 15 ans après, les chiffres font peur : Environ 1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et salubre et plus de 2,6 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement. La Fondation France Libertés estime « qu'en 2035, la moitié des réserves d'eau douce dans le monde aura disparu ». Dans un tel contexte, l'Amérique Latine n'est évidemment pas épargnée : bien qu'elle dispose de 30% de l'eau douce disponible sur Terre, ses réserves ont diminué d'un tiers depuis 1950. Alors que paradoxalement le Brésil annonçait en 2010 la découverte sur son sol du plus grand aquifère du monde (Alter de Cia), 78 millions de personnes en Amérique Latine souffrent d'un manque d'eau potable et 117 millions manquent d'installations hydriques appropriées selon l'ONU.

La privatisation de l'eau en Amérique Latine attire depuis plusieurs décennies les « barons de l'eau » : les multinationales françaises Vivendi et Suez (qui contrôlent plus de 70% du marché des services de l'eau dans le monde), Bouygues à travers sa société SAUR, et la compagnie allemande RWE (qui possède Thames Water et American Water Works). Par le biais de filiales, elles ont la main mise sur la gestion de l'eau dans de nombreuses régions en Argentine (ce qui s'est parfois mal terminé, jusque devant le CIADI, voir El Correo, [Renationalisation et résiliation du contrat avec le Groupe Suez pour Aguas Argentinas](#) ; [Les usagers de Suez en Argentine vont recourir au CIADI pour non respect du contrat.](#) ) au Brésil, au Chili, en Colombie, en Bolivie, à Puerto Rico... L'intervention de ces sociétés sur le marché latino-américain est souvent facilitée par les activités de la Banque mondiale et de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) : investissements, prêts pour les réformes du système des eaux dans les pays mais surtout incitation à la privatisation. Ainsi, entre 1999 et 2002, la Banque Mondiale a délivré 276 prêts concernant la distribution de l'eau et pour le tiers d'entre eux, elle a demandé la privatisation du secteur avant de débloquer les fonds.

L'influence notable de Suez et Vivendi auprès de prêteurs multilatéraux fait aussi que la distribution privée de l'eau est souvent une condition de l'allègement de la dette des pays ou de l'obtention de nouveaux prêts. Ainsi, les derniers prêts les plus généreux octroyés sont allés directement à des multinationales de l'eau travaillant pour l'amélioration du service d'eau et d'assainissement.

### **L'Amérique du Sud comme cible des multinationales**

En l'an 2000, la Banque Mondiale avait déclaré qu'elle refusait de renouveler un prêt de 25 millions de dollars à la Bolivie si celle-ci ne privatisait pas son service des eaux. La même année, dans la ville de Cochabamba, de violentes émeutes ont éclaté suite à la privatisation du service municipal de l'eau pour 40 ans au profit d'Aguas del Tunari, filiale du groupe nord-américain Betchel. Outre le doublement des prix, l'entreprise prévoyait de s'approprier toutes les ressources hydriques de la zone, d'installer des compteurs et de faire payer l'eau dans toute la ville, y compris dans les quartiers les plus défavorisés.

L'Aquifère Guaraní, réparti entre le Paraguay, l'Argentine et le Brésil (Triple Frontière), contient 55 000 milliards de tonnes d'eau potable et pure et est considéré comme le troisième réservoir d'eau souterraine mondial. Il est également le théâtre d'opérations militaires étasuniennes : sous prétexte, suite aux événements du 11 septembre 2001, d'une possible concentration d'activités liées au narco-trafic et d'organisations terroristes, les Etats-Unis ont positionné quelques 500 soldats au coeur de l'aquifère et ont installé une base militaire. Le FBI a également ouvert un bureau à Asunción au Paraguay. Un choix stratégique non négligeable pour un pays dont les besoins en eau augmentent régulièrement.

### **Une gestion ambiguë.**

Il y a quelques mois à peine, l'écrivain chilien Luis Sepulveda en appelait publiquement dans une lettre ouverte à son président, Sebastian Piñera., pour qu'il intervienne dans le conflit opposant les habitants d'Aysén en Patagonie à la compagnie canadienne Noranda ayant son siège dans le paradis fiscal des Iles Caïmans. Celle-ci tentait de tuer trois rivières se jetant dans le fjord d'Aysén dans le but d'y construire trois centrales hydroélectriques. Le projet HydroAysen a finalement été approuvé le 9 mai dernier par la commission d'évaluation environnementale d'Aysén. Des accusations de conflit d'intérêt entre le gouvernement et l'entreprise de construction pèsent pourtant sur ce projet : un des responsables se trouve être le frère de Cecilia Morel, la femme du président chilien. La construction des barrages comprend l'inondation de 5 900 hectares de terres vierges, une des plus grandes réserves naturelles du monde.

De même, l'exploitation de la mine aurifère de Pascua-Lama, entre l'Argentine et le Chili, par la compagnie canadienne Barrick Gold a causé des dommages irréversibles aux 5 glaciers se trouvant à proximité. Selon la Direction générale des eaux du gouvernement du Chili, les glaciers Toro 1, Toro 2 et Esperanza ont déjà connu une diminution de 50 à 70% de leur volume entre 1981 et 2000 et le glacier Conconta du côté argentin a été détruit.

### **Le droit à l'eau est un droit fondamental**

Les problèmes liés à l'eau douce en Amérique du Sud sont de trois ordres : un manque d'infrastructures, une gestion ambiguë de certains conflits en rapport direct ou indirect avec l'eau, et l'appropriation de réserves. Exacerbées par la situation économique mondiale et les préoccupations écologiques grandissantes, les tensions autour de l'or bleu pourraient devenir des guerres dans peu de temps. L'eau potable est peut-être aujourd'hui un produit commercialisable soumis aux fluctuations des marchés et à l'investissement étranger, mais il ne faut pas oublier que c'est avant tout, à l'inverse du pétrole, une ressource vitale. Et elle se raréfie à une vitesse inquiétante.

L'Equateur est devenu en 2008 le premier pays à inscrire dans sa constitution les Droits de la Nature, codifiant de ce fait un nouveau système juridique de protection de l'environnement. L'ONU a quant à elle reconnu en 2010, sur une résolution présentée par la Bolivie, le droit à l'eau comme faisant partie des Droits de l'Homme. Ce vote a été marqué par une forte abstention, notamment de la Grande-Bretagne, du Canada et des Etats-Unis. Une avancée significative consisterait maintenant, pour mettre en oeuvre effectivement le droit à l'eau, à adopter une convention juridiquement contraignante pour protéger et gérer efficacement l'eau, sur un plan national et international, pour aujourd'hui et pour demain.

**Lire aussi :**

- ▶ [Le Tribunal Arbitral \(CIADI\) entre annulations et sanctions](#)
- ▶ [Devant le Tribunal arbitral \(CIADI\), l'Argentine marque des points](#)

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).

[El Correo](#), Paris 8 novembre 2011